

La technique de leur métier préserve les justiciables contre les déviations d'un ordre de choses qui fut le fleuron d'une civilisation bi-millénaire.

Mais la technique, si utile dans l'immédiat, dans le concret, n'est pas tout.

Elle a pour prolongement le souci irréversible d'un droit meilleur, dont les étapes viennent ponctuer la marche de la Civilisation.

La spéculation juridique, la libre recherche scientifique, la philosophie du droit, nous permettent d'accéder à un climat, non de rêverie sentimentale qui défrayerait notre fantaisie, mais de « positivisme », si j'ose dire, axé sur des solutions praticables, dont l'étude et la mise au point sont le gage du progrès.

La route royale du Droit a des imprévus contre lesquels il s'agit de se tenir en garde.

« Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage », a dit Boileau. X

Ce qui est vrai en littérature, l'est à plus forte raison dans la matière polymorphe et tentaculaire du Droit.

Les disciplines juridiques ne souffrent pas de relâchement.

La déontologie du Droit devient de plus en plus exigeante, à mesure que le monde progresse.

Quand, à l'automne 1899, les jeunes docteurs en droit, fraîchement promus, rendirent visite au doyen des avocats luxembourgeois, M^e Guillaume LEIBFRIED, juriste chevronné, ce sage leur dit en termes propres, dont je me souviendrai toujours :

« Regardez de très près les articles du Code. Il est plus riche de contenu que vous ne penscz ».

Arrivé au terme de ma carrière, je mesure mieux la sagacité du propos.

Paul Eyschen, s'il pouvait me lire, ne désavouerait pas les considérations auxquelles je viens de me livrer.

J'en appelle aux nombreuses remarques qui, au souvenir de plus d'un d'entre nous, émaillaient les discours qu'il prononça en public.

J'en atteste également les entretiens particuliers dont le charme continue de vivre en moi.

Parlant comme je le fais, je me défends de tout pédantisme, de toute velléité d'en remonter à qui ce soit.

Mon seul propos vise à secouer l'apathie qui semble habiter trop de nos juristes, à insister sur la noblesse et la grandeur de la tâche qui est la leur, à leur montrer le profit, intellectuel et professionnel, qu'ils pourraient retirer d'un contact plus intime avec le Droit, en tant que art et science, non seulement métier.

La vie quotidienne s'attache surtout à la poursuite de fins d'ordre matériel.